



PROCÈS-VERBAL

de la 4^{ième} assemblée du conseil de quartier de la Cité-Universitaire,
tenue le mercredi 3 avril 2024 à 21 h
Centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin
895, avenue Myrand, Québec

Étaient présent(e)s :

Sophie Dallaire	Administrateur.trice
Gabriel Dusablon	Administrateur
Amélie-Elsa Ferland-Raymond	Administratrice
Rita Giguère	Administratrice
Bernard Paré	Administrateur
Kauryne Nolla	Administratrice
Anne-Marie Thivierge	Administratrice

Étaient également présent(e)s :

Hélène St-Pierre	Conseillère, service de l'interaction citoyenne, Ville de Québec
Marie Papillon	Secrétaire de soutien

Étaient absents (es) :

Charles Madet	Administrateur
Alex Tremblay Lamarche	Administrateur

Quorum

Le quorum est atteint.

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte par Amélie-Elsa Ferland-Raymond à 21 h 00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Bernard Paré, appuyée par Kauryne Nolla, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Nomination des membres cooptés

Il est proposé par Amélie-Elsa Ferland-Raymond, appuyée par Rita Giguère, et résolu de nommer Hélène St-Pierre comme présidente d'élection.

M. David Breton présente sa candidature à un poste coopté pour un mandat d'un an. La candidature de David Breton est validée par Hélène St-Pierre et acceptée à l'unanimité par les membres présents au conseil.

4. Nomination des dirigeants du conseil

RÉSOLUTION 2024-04-03-01 NOMINATION DES DIRIGEANTS DU CONSEIL DE QUARTIER CITÉ-UNIVERSITAIRE

Sur une proposition de Anne-Marie Thivierge, appuyée par Rita Giguère, il est résolu de nommer Amélie-Elsa Ferland-Raymond au poste de présidente, Gabriel Dusablon au poste de vice-président, Bernard Paré au poste de trésorier et Sophie Dallaire au poste de secrétaire.

5. Nomination des signataires des effets bancaires

RÉSOLUTION 2024-04-03-02 NOMINATION DES SIGNATAIRES DES EFFETS BANCAIRES

Sur une proposition de Anne-Marie Thivierge, appuyée par Rita Giguère, il est résolu de nommer Amélie-Elsa Ferland-Raymond et Bernard Paré comme signataires des effets bancaires et au nom du conseil de quartier Cité-Universitaire.

6. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21 h 07.